NUMERO 648 PRIX : 7 F FEVRIER 1979

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

A l'exemple de la Grande-Bretagne

PUISSANCE DU POUVOIR SYNDICAL

M. Callaghan, hier leader syndical, aujourd'hui Premier ministre de Grande-Bretagne, avait instauré une « politique des revenus », plus exactement une politique des salaires consistant à limiter leur augmentation nominale à 5 %, pas davantage. Les patrons qui se laisseraient aller à des hausses de salaires plus fortes étaient menacés de sanctions. Callaghan avait déjà connu un premier échec quand les ouvriers de Ford britannique avaient arraché quelque 16 % d'augmentation à la suite de leur grève. Pourtant, il croyait bien avoir l'accord et l'appui des syndicats qui l'avaient applaudi lors du récent congrès des Trade Unions. Il oubliait que ces dirigeants syndicaux, leaders ouvriers aujourd'hui, ministres travaillistes peut-être demain ou après-demain, s'ils étaient faits à sa ressemblance, devaient aussi tenir compte, et de plus en plus, de la révolte de « la base » qui risquait de les submerger. Nous pouvons nous étonner, ici en France, des taux d'augmentation revendiqués par les camionneurs, par les cheminots, par les travailleurs du secteur public, des taux allant de 20 à 40 % ! C'est que la revendication a été retenue trop longtemps, que le pouvoir d'achat des salariés s'était depuis trop longtemps abaissé, qu'il fallait le remettre à jour.

Les salariés ne travaillent tout de même pas pour la stabilité ministérielle de M. Callaghan, pour que se poursuive, sur leur dos, sa politique, une politique qui ressemble comme une sœur jumelle à celle que défendent sur le continent des gouvernements qui n'ont pas l'étiquette travailliste. Ce sont les syndicats britanniques qui ont fondé le parti travailliste ; ils l'ont fait pour avoir au Parlement « leur parti », pour y avoir des défenseurs de « leurs » revendications, pour trouver aux avantages acquis par l'action syndicale la consécration de la loi. Ils ne l'ont pas fait pour soutenir en toute circonstances un gouversement dit travailliste menant une politique antiouvrière en invoquant l'intérêt général. Les travailleurs peuvent le voir autrement.

En fait, ils en avaient « ras l'bol », selon l'expression maintenant consacrée. L'explosion s'est produite. Reconnaissons à M. Callaghan le mérite de ne pas avoir employé contre elle tous les moyens que lui donnait le pouvoir. Ainsi, il en a limité l'expansion qui pouvait aller jusqu'à la grève. Et il n'a plus parlé de son barrage de papier des 5 % comme seuil de tolérance d'augmentation des salaires.

DANS CE NUMERO :

APPEL DES ÉDITIONS SYNDICALISTES

Au moment où ces lignes sont écrites, M. Callaghan et plusieurs de ses ministres rencontrent ce qu'on appelle « la hiérarchie syndicale ». Il fallait bien que cette négociation vienne pour éloigner le spectre de la grève générale. Par-delà les péripéties de la grève des camionneurs qui semble bien avoir atteint déjà son objectif d'une augmentation des salaires de 20 % et plus, M. Callaghan voudrait conclure avec ses partenaires syndicaux (ses « camarades » en quelque sorte !) un nouveau « contrat social », le précédent gisant en lambeaux sous les coups de boutoir des grèves ouvrières. Les travailleurs accepteront peut-être ce nouveau point de départ, sans trop préjuger de l'avenir social.

M. Callaghan pense aussi à l'échéance électorale prochaine. Les syndicats y pensent également, ne serait-ce que pour se prémunir contre l'éventualité d'une victoire de l'opposition conservatrice. Celle-ci, à la manière de M. Barre, prône l'économie dite libérale, « la jungle », comme n'a pas craint de le dire aux Communes M. Callaghan lui-même. Mais son dirigisme à lui fait la part trop belle au patronat. Il a vu se dresser contre le pouvoir qu'il détient un autre pouvoir, un contre-pouvoir, celui des syndicats, ceux-ci subissant eux aussi le pouvoir plus direct des ouvriers exaspérés s'exprimant souvent par la voix des « shop stewards », délégués d'atelier.

Le pouvoir syndical s'est imposé. Il avait déjà fait mordre la poussière, par la grève des mineurs, au gouvernement conservateur de M. Heath. A l'époque celui-ci posait ainsi la question : *« il s'agit de savoir qui gouverne la Grande-Bretagne, le gouvernement ou les syndicats ? »* Ceux-ci n'entendent sans doute pas gouverner la Grande-Bretagne, mais ils ont les moyens, quand ils en ont aussi la volonté ou quand la base les y pousse, de défendre efficacement les droits des travailleurs dans la jungle capitaliste.

C'est le premier enseignement que nous devons tirer de la crise sociale qui vient de secouer, qui secoue encore, le vieux bastion capitaliste de Grande-Bretagne. M. Barre ferait bien de le méditer aussi.

Il y a d'autres leçons, d'autres exemples. Les camionneurs ont su montrer l'importance que leur travail avait pour l'économie générale du pays, les conséquences que pouvait avoir leur arrêt de travail volontaire. N'était-ce pas la meilleure façon de démontrer qu'ils avaient droit à une meilleure part du gâteau national ? Chez eux, la démocratie syndicale était plus réelle depuis les mesures décentralisatrices prises par un précédent secrétaire du syndicat, Jack Jones, donnant plus de responsabilité aux délégués locaux.

Il n'y a pas que de bons exemples : chez les cheminots, on a pu voir un syndicat catégoriel, celui des mécaniciens, s'élever contre une augmentation substantielle consentie aux catégories dites inférieures, parce que l'écart diminuait entre le salaire de base et leur propre rémunération ! (Ce n'est donc pas qu'en France qu'existent cette mentalité et ces divisions.)

La question des piquets de grève a servi beaucoup à l'opposition conservatrice pour mener la lutte parlementaire, et même judiciaire, contre les syndicats. Remarquons déjà que les piquets de grève font partie, internationalement, de la pratique ouvrière. En Angleterre, il y a des lois pour les réglementer. Les patrons et les députés qui les représentent, disent qu'elles n'ont pas été respectées. Ils incriminent surtout les piquets « secondaires », ceux qui sont formés devant les entreprises non encore grévistes. Plusieurs actions en justice sont en instance. Disons déjà que le principal conseiller juridique du gouvernement actuel a estimé que la menace de retirer sa carte syndicale à un camionneur franchissant un piquet de grève, ne pouvait être considérée comme un délit.

Au moment où la construction d'une Europe est à l'ordre du jour — et par conséquent la formation d'une Europe des travailleurs — la bataille des ouvriers britanniques a une signification et une importance européennes. Pourtant la gauche syndicale qui se confond à peu près avec la gauche travailliste, se prononce, paraît-il, contre l'Europe. Elle revendique en même temps, elle aussi, la réduction du temps de travail à trente-cinq heures par semaine, revendication actuelle de tous les travailleurs européens. Ah ! la « gauche » syndicale anglaise n'est pas la seule à se débattre dans les contradictions !

NON AU NUCLEAIRE !

« Avec le nucléaire, on a une solution qui concilie la sûreté des approvisionnements et la compétitivité. Il n'y a donc aucune raison de ne pas s'y lancer à fond. » Telle a été — et reste bien sûr — la doctrine professée par le chef de file de nos « nucléocrates », le grand maître d'E.D.F.

Sous la direction de son état-major d'apprentis sorciers et d'un gouvernement complice, la marche insidieuse vers l'Apocalypse continue imperturbablement.

A peine la construction de la centrale nucléaire du Pellerin, près de Nantes, vient-elle d'être déclarée d'utilité publique, qu'est annoncée une autre enquête publique — pour la forme et pour la frime — concernant la construction de celle de Nogent-sur-Seine, à 80 kilomètres seulement de Paris !

Et voici que, exploitant la providentielle fermeture du robinet du pétrole iranien — qui ne contribuait pourtant que pour 7 à 8 % à l'approvisionnement pétrolier de la France ! — le conseil des ministres du 6 février décide la construction de deux réacteurs supplémentaires à Gravelines, près de Dunkerque, et d'un second à Cattenom en Lorraine. Et pas des petits réacteurs ! Pas des vulgaires 900 mégawatts, comme ceux de Fessenheim ! Des 1.300 mégawatts, s'il vous plaît — un palier supplémentaire dans la course au gigantisme, et dont la France aura le triste privilège d'essuyer les plâtres !

Une fois de plus, nous joignons notre protestation à celle des militants écologistes, nos camarades, pour dire : **HALTE A LA FOLIE NUCLEAIRE !**

LES PARTIS DE L'ÉTRANGER ?

Après la réaction de la CFDT contre le nationalisme de Marchais et de Séguy

Pendant l'autre guerre, c'étaient les royalistes d'Action Française qui remplissaient ce rôle abject (celui des hurleurs du chauvinisme français). Aujourd'hui leur rôle est tenu par le parti communiste. Ce n'est plus Léon Daudet qui emploie trente fois le mot « boche » dans le même article ; c'est Jacques Duclos, secrétaire du parti communiste français, le parti membre de cette Internationale née à Zimmerwald au milieu de l'autre guerre mondiale, de la rencontre par-dessus les fronts et les frontières, des révolutionnaires de partout.

Pierre Monatte.

(Où va la CGT - brochure de mai 1946.)

Il faut saluer, sans aucune réserve, la réaction d'Edmond Maire, parlant au nom de la C.F.D.T., contre le nationalisme germanophobe du Parti Communiste et de la direction de la C.G.T.

Ce n'est pas une approbation générale des orientations et de l'action caractérisant la centrale de la rue Montholon. Ce n'est pas non plus que nous ayons attendu Edmond Maire pour dénoncer cette nouvelle manifestation d'un chauvinisme plus virulent encore au temps du stalinisme intégral. Ce qui est significatif c'est l'espèce de solennité avec laquelle s'est affirmée cette prise de position presque insolite et imprévisible. Une interview de Maire dans *France-Soir*, le 31 janvier, une résolution de la Commission exécutive de la C.F.D.T. du 1er février, de nouvelles déclarations d'Edmond Maire le 4 février dans le cadre du *Club de la Presse d'Europe I*. On pourrait retrouver là, dans une organisation d'origine chrétienne, l'héritage de Robert Schumann — créateur de l'Europe des Six — et du *Mouvement Républicain populaire* le plus « européen » de tous les partis de la IVe République. Cela ne nous gêne pas. Ce ne serait pas la première fois que les athées que nous sommes s'accorderaient dans la défense de la Paix avec des évangélistes. On l'avait déjà vu pendant la guerre de 1914-1918, pendant l'entre-deux-guerres... et c'était plus naturel et plus sincère que « la main tendue » par Maurice Thorez aux catholiques, en préfiguration d'une nouvelle « Union Sacrée ».

Mais la C.F.D.T. s'est placée plus directement sur notre terrain propre en déclarant que *« la convergence entre le P.C.F. et le parti de Jacques Chirac lui paraît dangereuse parce que ne reposant pas sur une base de classe, et qu'elle ne peut s'appuyer que sur des sentiments pour le moins équivoques. C'est une forme de nationalisme qui n'a jamais été favorable à la classe ouvrière »*. Et en répondant, Marchais confirme... *« sous couvert de critiques du nationalisme du P.C.F., les dirigeants de la C.F.D.T. camouflent en fait LEUR ABANDON DE LA SOUVERAINETE ET DE L'INDEPENDANCE NATIONALES »*...

Edmond Maire le 4 février citait les banderolles portées au cours de défilés par les communistes : *« Non à l'Europe allemande — 1870, 1914, 1940 ça suffit ! — Il faut rendre la Lorraine à la France — »* Et le secrétaire de l'Union départementale de la C.G.T. concluait le 23 janvier une déclaration à *l'Est républicain* par cette formule digne du clairon de Paul Déroulède : *« Ce que les Allemands n'ont pu obtenir en 1914 et en 1939, ils le conquièrent aujourd'hui. Notre action peut être assimilée à la Résistance. C'est une lutte pour l'indépendance nationale »*...

Edmond Maire n'a pas de peine à démontrer la supidité de cette assertion *« que la crise de la sidérurgie française vient d'une domination de la sidérurgie allemande »*, alors qu'au cours des quatre dernières années il y eut 23.000 diminutions d'emploi dans la sidérurgie allemande contre 13.000 en France, que la production sidérurgique allemande a diminué de 27 % en Allemagne, contre 18 % en France.

Mais justement cela c'est le passé... Les prophètes de la germanophobie échevelée et délirante prouvent avec une certitude imperturbable que c'est justement pour changer cela que l'on veut un *Parlement européen élu au suffrage universel* — dans le seul but d'accomplir la mission de ce ténébreux et infernal complot germano-américain contre la France. Philippe de Saint Robert, ultra-gaulliste inconditionnel, titre ainsi un article du *Monde* (25-5-1978) : *l'Europe allemande.* Il y dénonce l'abominable cynisme allemand, car le chancelier Schmidt a osé dire : *« Pour nous Allemands, le dialogue Nord-Sud est également un élément essentiel dans la politique de la paix. Et là je pense à la mise en place de la commission Nord-Sud avec Willy Brandt. »* Il paraît que ce fut une initiative de Giscard. Mais vous pensez bien que Schmidt ne s'est pas trompé ! Il a voulu affirmer la domination allemande, en substituant Brandt à notre Valéry.

Ne souriez pas de telles élucubrations. Car voici plus sérieux. C'est Claude Bourdet qui dans *le Monde* du 1er février 1979, sous le titre : *Pour le sursaut,* attend un mouvement de *résistance et de révolte...* contre quoi ?

Non pas contre des réalités incontestables. Car, même si les dangers d'une domination bi-impérialiste (malgré les contradictions actuelles entre les deux politiques économiques des U.S.A. et de l'Allemagne fédérale) étaient avérés, l'élection d'un Parlement européen au suffrage universel — si décevante que soit la démocratie formelle — permettrait une action publique, lors des élections ou des débats parlementaires. Mais en fait il s'agit d'une construc-

tion savamment élaborée par M. Claude Bourdet qui se révèle aussi l'émule du Léon Daudet de *l'Action Française* (sinistre aboyeur) :

Majeure du syllogisme : Tout le mal vient de l'Alliance germano-américaine.

Mineure du syllogisme : L'entreprise X est malfaisante.

Conclusion : L'entreprise X est inspirée par l'Alliance germano-américaine.

Nous avons déjà signalé un homme — dont l'intelligence n'est pas niable — un parti pris systématique contre l'Allemagne fédérale... Une fois de plus, il proclame que contre ce mouvement de résistance et de révolte, la pression pourra s'organiser sur le modèle... « ouest-allemand » (il serait pourtant beaucoup plus efficace si elle utilisait le modèle est-allemand). Mais les fameuses interdictions professionnelles ont bien été imposées par les vainqueurs de 1945 pour prévenir la corruption nationaliste de l'administration qui s'était accomplie sous la République de Weimar. Mais l'Allemagne de l'Ouest a connu avant l'Italie les attentats d'un terrorisme aux motivations suspectes. Mais l'Allemagne de l'Ouest est exposée aux manœuvres d'agents de l'autre Allemagne — Mais les lois allemandes sont *au moins aussi libérales* que les lois françaises — Mais au niveau du Reich les interdictions professionnelles viennent d'être efficacement assouplies — Mais les syndicats allemands ont obtenu pour les ouvriers des avantages supérieurs à ceux dont jouissent les ouvriers français — Mais c'est le *seul* pays européen qui ait « humanisé » et démocratisé sa loi militaire. Mais le film « Holocauste »... évoquant sans précaution les atrocités nazies, vient d'être projeté par la Télévision fédérale et a provoqué un massif et émouvant mouvement d'opinion...

Ne continuons pas. M. Claude Bourdet sourit de notre naïveté. Nous n'avons pas décelé l'hypocrisie allemande (qui s'allie sans doute avec le cynisme dénoncé par M. Philippe de Saint Robert). Ainsi j'entendais en 1918, un parent jusqu'auboutiste de l'arrière me dire : *« Ton Liebnecht c'est encore un Boche qui veut nous tromper ! »*...

Et voyez comme c'est simple. M. Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie française, parlant de l'harmonisation communautaire des producteurs, signale que l'Allemagne fédérale joue loyalement le jeu, mais pas la Belgique. On va arranger cela. Au lieu de parler d'une entreprise tentaculaire belge, on dira une entreprise *belgo-allemande* (de Saint Robert, *dixit*). Et le tour est joué. Ainsi les pro-nazis, sous l'occupation, parlaient des Juifs... et des « enjuivés ».

— Peut-on cependant s'étonner et s'indigner de cette collusion des gaullistes et des communistes ? Comme si c'était nouveau... Avant les élections de 1973, Jacques Duclos — encore vivant — s'adressait déjà aux gaullistes, avec des trémolos dans la voix. Pendant la IV[e] République, constamment, les votes gaullistes et communistes se sont confondus à l'Assemblée nationale — Jacques Chirac ne s'offusque pas... de cette rencontre, bien au contraire. Marchais s'en est réjoui. Et le 16 janvier : Maxime Grenetz, membre du bureau politique du P.C.F., déclarait : *« Communistes et gaullistes se sont souvent retrouvés dans la lutte pour l'indépendance nationale. L'appel lancé par Jacques Chirac au sujet de l'Europe doit être pris en considération. »*

Mais pour comprendre le P.C.F. et peut-être M. Bourdet, citons une information du *Monde* du 17-1-1979 publiée sous le titre *« la « Pravda » fait l'éloge du R.P.R. »* :

« Moscou. — *Sous le titre « pour une politique indépendante »* la Pravda *se félicite, mardi 16 janvier, non seulement des positions adoptées par le P.C.F. sur l'Europe, mais encore de la « coïncidence des points de vue pour la première fois depuis plusieurs années » entre le P.C.F. et le R.P.R., qualifié pour la circonstance de « parti de base » de la coalition gouvernementale.*

Cette convergence concerne avant tout « la défense de la souveraineté nationale », le refus de l'intégration supranationale, l'opposition « à certains milieux de l'O.T.A.N. », qui veulent transformer le gouvernement européen en un instrument de pression sur la politique étrangère indépendante de la France. « La Pravda » rappelle que ce n'est pas la première fois que communistes et gaullistes défendent ensemble l'indépendance nationale. Elle évoque à ce propos, la Résistance et les années 50, « période de lutte contre le projet de Communauté européenne de défense ».

. . . .

« Tout autres que celles du gouvernement et du Parti Socialiste, sont les positions occupées par le R.P.R. », écrit « la Pravda » en rappelant les critiques de M. Chirac contre la politique du gouvernement français, et ses déclarations sur les adeptes du « parti de l'étranger ».

Il y a en effet un authentique *« parti de l'étranger »*. Peut-être comprend-on mieux pour ces rappels nos réticences quant à l'évolution du P.C. français ? On ne nie pas qu'il y ait quelque chose de changé à la base. Mais au sommet ? Si l'on veut bien constater que sur toutes les questions de politique étrangère, le P.C.F. soutient toujours les opérations soviétiques (ce qui le pousse même à se désolidariser du parti communiste italien) on peut se demander si les critiques du régime soviétique ne sont pas tout simplement... « un hommage rendu à la vertu ». Moscou n'a pas tellement besoin de partisans inconditionnels, comme au temps de Staline... mais d'alliés qui... « en toute indépendance » (?) manœuvrent selon les sinuosités de la stratégie diplomatique et militaire du Kremlin. Il s'agit ici répétons-le — *de saboter l'Europe, de séparer l'Allemagne de l'Occident.*

En face de ces nationalisme sincères ou fallacieux, nous allons nous aussi nous ranger dans un « parti de l'étranger »... *celui de l'internationalisme ouvrier... »* celui aussi dont Lamartine en 1840 saluait l'existence :

« Je suis concitoyen de tout homme qui pense.
La Vérité, c'est ma patrie ! »

Roger HAGNAUER.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607.02.06

Abonnements : 6 mois, 35 F — 1 an, 70 F.

Autres pays : 6 mois, 40 F — 1 an, 80 F.

C.C.P. 734.99 Paris

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

VIVRE EN TRAVAILLANT...

... ou mourir en combattant ? Les camarades sidérurgistes du Nord-Est n'en sont pas encore là. Mais il n'est pas tout à fait exclu que la formule devienne malheureusement d'actualité. Quand vous arrachez à quelqu'un son pain et son foyer, comment voulez-vous qu'il garde son sang-froid ?

Dans cet effondrement calculé de la sidérurgie française, il y a à la fois quelque chose d'effrayant et d'incompréhensible. Les données chiffrées que l'on se lance d'un côté et de l'autre, du côté patronal comme du côté des défenseurs de la cause ouvrière, non seulement ne concordent pas, mais elles sont contradictoires. M. Boulin, ministre du Travail (et de la participation !) a reconnu cette obscurité entretenue. Il a annoncé « le moment de vérité », celui où il va ouvrir ses dossiers devant les représentants syndicaux qu'il a reçus le 6 février. Nous verrons bien.

Tenons-nous-en, pour l'instant, aux chiffres fournis par la Chambre syndicale patronale de la sidérurgie (le « Monde » du 30 janvier). Ils nous disent que la production d'acier brut en France, en 1978, a *augmenté* de 3,4 % par rapport à 1977. (Il est vrai que pour cette dernière année, la production avait baissé considérablement par rapport à 1974, « l'année folle » d'avant la hausse du prix du pétrole : 22 millions de tonnes au lieu de 27 millions). La Chambre patronale précise que, pour 1978, la production de fonte brute a *augmenté* de 1,3 % et celle des aciers fins et spéciaux de 4,3 %. Elle ajoute que *les gains de productivité* ont été de 11 %.

N'est-ce pas cette dernière donnée, l'augmentation très nette de la production de chaque ouvrier dans l'unité de temps, qui expliquerait que le patronat n'ait plus besoin d'un effectif aussi grand de main-d'œuvre et qui « justifierait » (pour le patronat) qu'il en jette des milliers sur le pavé ? Ainsi l'ouvrier travaille contre lui-même.

N'y a-t-il rien à faire qu'à subir la loi d'un marché où dominent les grands trusts ? Si, il y a quelque chose à faire. Le gouvernement prétend qu'il s'en occupe. Il présente un plan de « reconversion » très problématique, bâti surtout sur l'espoir de créations, dans la région sinistrée, d'industries annexes de l'automobile. Voilà le recours suprême : l'automobile. Que penser d'une civilisation où seule l'automobile est prospère (et prospérera-t-elle encore longtemps) ?

Il y a une solution globale du problème de la sidérurgie : *la nationalisation.* Cela ne supprimera pas nécessairement le déficit, dirons nos contradicteurs, et qui le paiera ? Nous répondons : qui paye actuellement les chômeurs ?

En dehors de la prise de possession par la puissance publique, justifiée par l'incapacité du patronat privé de gérer « socialement » son industrie, il y a des moyens plus immédiats (et sans rien casser) de sauvegarder l'emploi de tous : *la cinquième équipe pour le travail à production continue et, en général, la réduction du temps de travail.* C'est alors que monte la lamentation du patronat, renforcée par l'argumentation de M. Barre : « Nous ne pouvons supporter cette réduction du temps de travail sans diminution correspondante des salaires ».

En admettant que vous ne puissiez pas, ou que certaines entreprises petites et moyennes, ne le puissent pas, il y a peut-être aussi une solution provisoire que j'appellerai *la solution canadienne* parce qu'il paraît qu'elle est appliquée au Canada. Le ministre du Travail de ce pays se serait même écrié : « Il suffisait d'y penser ! ». Voici une entreprise qui prévoyait de licencier un quart de son personnel ; au lieu de cela, elle fait travailler trente heures au lieu de quarante. Pour la production, le résultat est le même. Supposons qu'il soit établi que l'entreprise ne puisse alors payer que pour 30 heures et non pour quarante. Qui paiera la différence ? Eh bien ! le fonds public et les fonds paritaires prévus pour indemniser le chômage partiel. N'oubliez pas qu'ils n'auront pas à indemniser des chômeurs complets !

Cette initiative nous paraît intéressante, surtout parce qu'elle introduit, qu'elle fait entrer dans les mœurs *la diminution du temps de travail socialement nécessaire* (le salaire sera bientôt établi indépendamment de ce temps). Cette revendication sociale que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les industries et dans tous les pays est proche de sa réalisation, poussée très fort par la nouvelle révolution industrielle.

L'IMPOT SUR LE CAPITAL EST-IL ENTERRE ?

L'idée de l'impôt sur le capital était, au moment des élections législatives, à peu près commune à tous les partis en présence. Comme l'on sait, la présidence de la république a chargé trois « sages » d'étudier les modalités possibles de cet impôt. Parmi eux, Ventejol, aujourd'hui président du Conseil Economique et Social, hier secrétaire confédéral de Force Ouvrière (notre camarade en quelque sorte). Ce trio d'experts semble bien avoir conclu que — hormis les droits de succession — l'impôt sur le capital était impraticable, voire même pervers. Toute la bonne classe qui jouit plus ou moins, de son vivant, de ce capital introuvable, a poussé un soupir de soulagement. Vous ne l'avez pas entendu ? Ce fut le même qui s'éleva après que la majorité parlementaire eut saccagé le projet de loi sur les plus-values. Tout se passa, avant même toute étude et toute discussion du rapport des « sages », comme s'il ne pouvait plus être question d'impôt sur le capital méritant ce nom.

Nous espérons bien que, malgré ces gens-là, il ne sera pas enterré. Nous avons lu depuis un article d'un spécialiste financier dont les opinions n'ont rien à voir avec les nôtres, mais qui veut se placer au seul point de vue de la justice fiscale et de l'efficacité : il s'agit de M. Michel Cicurel, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Il réfute la plupart des arguments des trois « sages » : selon lui, l'impôt sur le capital ne serait pas plus difficile à asseoir que ne fut l'impôt sur le revenu à son origine ; en outre, il serait plus juste, économiquement meilleur et, surtout, contrairement à l'opinion des experts officiels, il serait d'un bon rapport.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans une discussion technique qui nous dépasse un peu. Il suffit qu'elle reste ouverte. Nous nous réjouissons seulement qu'une voix dans « l'établissement », parmi d'autres, espérons-le, se soit élevée pour crier encore : vive l'impôt sur le capital !

UN PARTI VRAIMENT « RADICAL »

C'est un parti italien. Il n'a évidemment rien de commun avec le parti du même nom que nous connaissons en France (ou plutôt que nous avons connu). C'est un parti « radical » au sens exact du mot. Il a quatre députés à la Chambre italienne. Il entend créer à Rome *« un secrétariat des forces internationalistes, antimilitaristes, écologistes et socialistes libertaires »*. Il veut faire de Rome « la capitale de l'alternative libertaire et non violente à l'Europe des Etats nationaux et des multinationales ». Il veut organiser, l'été prochain, un train pour la paix et le désarmement qui partirait de la capitale belge (siège de l'OTAN) pour tenter de rejoindre la capitale polonaise (siège du pacte de de Varsovie).

Si jadis tous les chemins menaient à Rome, il semble bien qu'avec ce petit parti « radical », en parte le chemin d'un avenir nouveau.

R. GUILLORÉ.

A CONTRE-COURANT, PENDANT UN DEMI-SIÈCLE

LES GRANDES JOURNÉES DE JUIN 1936

Je consacre, on peut s'en douter, de longues pages aux résultats du congrès de la C.G.T. de 1931, aux résultats de l'action pour l'unité syndicale — aux effets de la crise mondiale de 1929, cause sans doute essentielle de la victoire d'Hitler et de la prise du pouvoir par les nazis en janvier 1933.

J'ai déjà publié dans « la R.P. » de 1954, une longue étude sur les journées du 6 février 1934 (où l'on vit les communistes se joindre aux fascistes et aux réactionnaires) et de la grève générale du 12 février 1934, décidée par la C.G.T.

Je reviendrai sur la formation du Rassemblement populaire — sur le coup de théâtre qui en quelques jours changea radicalement l'orientation du Parti Communiste — sur la fameuse déclaration de Staline, approuvant la politique de défense nationale de la France, lors de la visite de Laval à Moscou en mars 1935. Et il me faudra ajouter l'éclairage du « planisme » inventé par Henri de Man, diffusé par le groupe de la Révolution constructive.

Mais tant pis pour l'ordre chronologique. Et je crois utile une évocation particulièrement significative des journées de juin 1936 et de la position de « la R.P. » à cette époque.

Depuis les journées de 1934, à lire et à entendre ce qui se disait publiquement, ce qui se publiait dans la presse et dans les revues et magazines, *« rien n'était plus comme avant »*.

Et certes, le 6 février avait provoqué des réactions populaires spontanées qu'aucun homme politique, aucun militant ouvrier ne pouvait négliger. Etait-ce l'essentiel ? Ou les lignes fondamentales de l'évolution demeuraient-elles invariables sous les accidents qui ne troublaient que la surface des choses ? Question que l'on peut poser à chaque tournant apparemment décisif de l'Histoire. Et la recherche de l'essentiel sous l'accidentel — même lorsque celui-ci se présente sous un aspect catastrophique — reste la tâche principale sinon exclusive de tout historien scientifique. Et ce n'est pas par outrecuidance que je crois particulièrement édifiante de ce point de vue la référence à toute la collection de « la R.P. ». Mais faut-il s'abandonner au déterminisme — sinon au fatalisme — en se consolant de son impuissance par la formule de Hegel : *« Tout ce qui est réel est rationnel »* ?

Il y eut toujours chez nous, à « la R.P. », tendance au pessimisme, à l'évaluation ironiquement décourageante de l'inutilité de nos efforts. Mais les plus enclins à cette philosophie de « l'absurde » comptaient peut-être parmi les plus dynamiques d'entre nous. Sisyphe sait bien que le rocher qu'il pousse jusqu'au sommet retombera en fin de course. Mais c'est en recommençant inlassablement qu'il se prouve à lui-même la nécessité de sa présence.

D'ailleurs, l'expérience de 1936 par son caractère insolite et imprévisible démontre qu'il est des acquisitions devenues *essentielles* par l'intervention *accidentelle* d'une volonté humaine collective.

Parmi les promoteurs et les notables du Rassemblement populaire, on pouvait déceler des tendances constantes qui ne pouvaient se conjuguer que momentanément. Certains avaient repris les impératifs d'un jacobinisme pur qui était évidemment tout autre chose qu'un simple renforcement de l'autorité de l'Etat centralisateur. C'était l'héritage de Saint Just et de Robespierre et non celui de la démagogie bonapartiste. Les planistes de la C.G.T. entendaient motiver la prise du pouvoir par la nécessité de réformes de structure. Les socialistes imaginaient une démocratie sociale comparable à celle que la social-démocratie avait voulu en 1919 réaliser dans l'Allemagne vaincue dont l'ambition avait finalement avorté parce qu'un légalisme pusillanime n'avait pas fait le poids en face d'entreprises revanchardes menées en marge de la loi. Les radicaux représentaient une petite bourgeoisie qui attendait de l'Etat une protection contre les entreprises de la haute finance et des monopoles privés tout en réclamant le bénéfice du libéralisme pour leurs propres entreprises. Tout cela d'ailleurs renforcé pour ceux-ci et ceux-là par l'opposition traditionnelle aux résurgences de la Réaction politique.

Le Rassemblement populaire renouvelait le mythe de la défense républicaine qui avait animé les résistances au boulangisme, au cléricalisme, à la haine et aux mensonges de l'affaire Dreyfus, au poincarisme belliciste, aux offensives du Bloc National, aux provocations de Tardieu... En 1936 on retrouvait tout naturellement les fantômes de 1900, de 1913, de 1924, de 1932. Le parti communiste devenait aux yeux des petits bourgeois radicaux l'aile marchante de cette coalition des gauches. Et ses représentants se gardaient bien au sein du Rassemblement de formuler

des projets révolutionnaires, même de réclamer des réformes de structure. En règle générale, ils bloquaient avec les radicaux contre les socialistes, les planistes et les syndicalistes. Seulement lorsqu'il s'agissait de repousser ou de prévenir les entreprises de la réaction, ils usaient d'un style énergique, solennel et emphatique. Ils chantaient « la Marseillaise » avec l'enthousiasme de Girondins marchant au supplice, ou des Montagnards menaçant les suspects du glaive du Salut Public. Aussi avait-on constaté dès le premier tour des élections de mai 1936, un report important de voix radicales sur des candidats communistes.

En fait — et avec le recul du temps il n'est pas possible d'en douter — ils jouaient pleinement le jeu de Staline — dont ils n'avaient ni à connaître les motifs, ni à prévoir les variations. Il fallait au tyran de Moscou un gouvernement dirigé par un radical jacobin, reforgeant l'alliance franco-russe, détournant Hitler vers l'Ouest et favorisant ainsi la liberté de manœuvre à l'Est.

Mais prévisions et combinaisons furent quelque peu bousculées. Déjà les résultats de mai 1936 ne furent pas tout à fait conformes aux schémas préalables. Le Parti Socialiste dominait les Gauches, flanqué d'une représentation communiste septuplée et d'un groupe radical ayant perdu 25 % de ses effectifs. Léon Blum formait le gouvernement auquel les communistes refusaient de participer, ce qui leur laissait toute liberté de manœuvre.

Mais l'imprévisible sensationnel ce fut *« l'irruption des masses dans l'Histoire »*. Huit jours après le deuxième tour de scrutin, débuta un phénomène unique en France par sa rapide extension, sa densité, ses nouveaux aspects et sa durée : *la grève avec occupation généralisée des usines, manufactures, magasins et bureaux*. On ne pouvait le comparer qu'à la tentative révolutionnaire caractérisée aussi par des occupations d'usines qui souleva le prolétariat italien au lendemain de la première guerre mondiale. Selon Daniel Guérin, ce serait notre ami René Lefeuvre, l'actuel directeur de *Spartacus*, qui dans *la Gauche Révolutionnaire* du 25-2-1936 aurait le premier employé le terme de *« grève sur le tas »*, comme nouvelle forme d'action directe, trouvée spontanément par les ouvriers.

Une abondante littérature a été consacrée à Juin 1936. Ce qui m'étonne un peu c'est que les historiens sérieux n'aient guère utilisé dans leur documentation les numéros de « la R.P. ». En juin 1956, sous le titre : *« Le magnifique mouvement de juin 1936 »*, j'ai composé une étude rétrospective et un commentaire de ce que nous avions observé et vécu vingt ans auparavant. Je pouvais utiliser des ouvrages historiques publiés après guerre. Mais pour répondre à ceux qui tentent de prouver que les grandes transformations sociales de 1936 furent la cause essentielle de l'affaiblissement de l'économie française et de l'échec du Rassemblement populaire, j'ai publié des extraits du compte rendu du « procès de Riom » de 1942, monté par le gouvernement de Vichy, où Daladier (ministre de Guerre en juin 1936) et Léon Blum (président du Conseil en juin 1936) se tenaient sur le banc des accusés. On les incriminait essentiellement d'être responsables de la débâcle militaire de 1940. Leur défense fut tellement accusatrice pour le grand patronat — incapable (peut-être par refus systématique) de réaliser les adaptations techniques que les progrès sociaux imposaient — et pour l'Etat-major militaire (sous la tutelle du maréchal Pétain), que le procès fut suspendu... « sine die » (Hitler intervint car ce qu'il voulait c'était le procès des responsables de la guerre... et non de la défaite — et Pétain avant l'ouverture du procès avait en vertu de son omnipotence condamné les accusés à la détention perpétuelle).

J'ai exprimé aussi une autre considération. C'est que 1936 marquait la fin d'une évolution ayant débuté en 1929 dans le monde, en France en 1932, lors de la grande crise mondiale à laquelle des politiciens médiocres n'avaient su opposer que la politique de la déflation. Il faudrait même remonter plus loin dans le passé, évoquer le désarmement de la classe ouvrière provoqué par la scission syndicale et par l'aventurisme des bolchévisateurs, qui — outre ses tristes effets sociaux — fut sur le plan économique un facteur de déséquilibre. Pour reprendre la terminologie hégélienne, l'absence de l'antithèse affaiblit la thèse, c'est-à-dire paralyse le dynamisme et la capacité d'invention de la classe industrielle — (on peut fort bien expliquer par cette idée les faillites successive du système stalinien qui a détruit le mouvement ouvrier libre).

(à suivre)

Roger HAGNAUER.

PARMI NOS LETTRES

Rester au-dessus des querelles des partis

de J. DIVET, cheminot retraité (Ille-et-Vilaine)

La lecture de « La Révolution Prolétarienne » a toujours été pour moi le ballon d'oxygène nécessaire pour me désintoxiquer de la lecture des journaux politiques ou d'informations téléguidés vous savez comment.

C'est pourquoi j'ai été surpris de lire dans le dernier numéro de « la R.P. » un article intitulé « Les idées et les gens » signé par G. Lamizet où celui-ci nous relate les acrobaties de l'ancien élève de l'E.N.A., le citoyen Rocard, qui s'est collé aux trousses du satané Mitterrand qui a sorti le P.S. des limbes ; ce qui trouble les nuits et la raison de l'infortuné Marchais.

Je souhaite que notre « R.P. » reste exclusivement l'organe des syndicalistes libertaires ; au-dessus des querelles des partis politiques et si cet article m'a quelque peu indisposé, je dois dire que les autres articles de notre journal me l'ont fait oublier.

PERMANENCES DE L'UNION DES SYNDICALISTES

LUNDI à partir de 15 heures 30, MERCREDI et JEUDI à partir de 17 heures

ET LE PREMIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS à partir de 15 heures

CHRONIQUE ANTICLÉRICALE : LES GENS ET LES IDÉES

Commençons par les secondes. Mon camarade Yves Delaunay demande aux plus « laïcs », aux plus « anticléricaux » parmi nous « de ne pas donner parfois l'impression de condamner, en condamnant l'Eglise, tous les chrétiens indistinctement ». Son vœu est légitime et je le remercie de sa remarque fraternelle qui est une invitation implicite à m'expliquer.

Personnellement, je suis agnostique par certitude et demeure matérialiste par hypothèse : la science pour avancer met Dieu entre parenthèses... Et par moralité, je suis athée : la souffrance des enfants m'est intolérable.

Mais l'anticléricalisme — qui n'est pas antireligion — se situe non sur le plan d'une croyance métaphysique individuelle : il a une dimension sociale, celle que lui donne la lutte du peuple contre ceux qui veulent penser à sa place. L'humanisme, terme qui ne souffre pas d'épithète : serait-ce celui de syndicaliste, est sans doute étymologiquement d'essence religieuse. Le beau mot de religion ne vient-il pas selon Cicéron du latin « relegere » : rassembler et pour Lucrèce du verbe « religare » : relier ? Et ce n'est pas ma faute si, depuis des siècles, les clercs se sont obstinés à le prostituer.

Il semble donc que la laïcité sur le plan intellectuel est la revendication de l'esprit critique pour la reconnaissance institutionnelle du droit à l'erreur. Elle n'interdit pas mais garantit au contraire — à condition que celles-ci demeurent privées — les diverses voies (rationnelles, symboliques, mystiques) de la recherche philosophique, c'est-à-dire de la quête de la vérité. Etre laïque, en U.R.S.S., aujourd'hui, c'est combattre l'athéisme d'Etat. Elle refuse tout impérialisme dans l'ordre de la pensée et milite, notamment au sein des organisations ouvrières, pour que soit admis le droit de tendance, c'est-à-dire celui d'être à la fois ensemble et différents.

La laïcité a par conséquent un contenu de classe qui n'échappe pas aux employeurs. Elle a des répercussions sur... les gens et les idées. Le démantèlement de l'enseignement technique public par la création depuis la loi du 16-7-1971 des Centres de Formation d'Apprentis (C.F.A.) en constitue un exemple sur lequel — du point de vue qui est le nôtre à « la R.P. » — il n'est pas inutile de s'attarder quelques instants.

Le C.F.A. est fondé sur le principe de l'alternance : enseignement général et théorique dans ce centre ; formation pratique dans l'entreprise. Le rythme d'alternance est souvent de trois semaines dans l'entreprise, une au C.F.A. Créé par une convention signée entre l'Etat représenté par le préfet de région et un demandeur, généralement une chambre patronale ou une chambre des métiers, subventionné en partie par les fonds publics, il constitue un retour de plus de trente ans en arrière en livrant la formation professionnelle au patronat. Le C.F.A. réduit la culture générale à un horaire squelettique et remet au goût du jour la vieille formule de l'apprentissage sur le tas qui ignore la formation harmonieuse de l'homme pour privilégier celle du seul producteur. En luttant pour la transformation des C.F.A. en L.E.P. (lycées d'enseignement professionnel, nouvelle appellation des C.E.T.), nos camarades du SNET.AA (1) démontrent que le combat laïque est inséparable de celui de l'émancipation intellectuelle et sociale du prolétariat.

Pour achever ce propos, après les idées : les hommes ! Michel Rocard ou François Mitterrand ? Michel Rocard, répond dans la dernière « R.P. » le camarade G. Lamizet. Observons d'abord que pour des syndicalistes, sans être dérisoire, la question n'est pas fondamentale : « Ni Dieu, ni César, ni tribun... » proclame l'Internationale. Si le socialisme n'est pas absent des luttes électorales, il ne se réalise vraiment que dans l'atelier quand le producteur devient maître de son outil de travail... Notons ensuite que parmi les nombreuses contributions au débat qui prépare le Congrès de Metz, une seule intitulée « Pour le renforcement de l'initiative du parti en faveur du service public de l'Education nationale et de ses personnels » parle de laïcité. Signée par des partisans connus du premier secrétaire (André Delchède et Louis Mexandeau), elle est destinée, selon tout apparence, à rallier les enseignants du parti aux thèses de François Mitterrand, mais il n'en importe pas moins que ce soit sur ce problème-là que des socialistes se retrouvent et l'on attend la riposte du tandem Mauroy-Rocard sur ce terrain. Et puis arrivons à l'essentiel, selon nous : au moment où l'électeur moyen, qui est un salarié, commençait à se demander après les législatives, si le P.C.F. était vraiment le parti le plus à gauche (2) et s'il n'avait pas la responsabilité dans le maintien au pouvoir de la droite, s'offrir une querelle de succession est un luxe... pitoyable dont se réjouissent pêle-mêle chiraquiens, giscardiens et néostaliniens. Quant à Monsieur Mitterrand, ce Rastignac florentin, aux allures d'écrivain humaniste, convenons qu'il défie toutes les lois de la géométrie : depuis près de quinze ans, il demeure fidèle à la stratégie de « l'union de la gauche » dans le but de dépasser l'emprise aliénante de l'appareil communiste sur la classe ouvrière française. C'est dire combien la ligne sinueuse qu'il emprunte m'apparaît — mais sans doute ai-je mauvaise vue ? — bien... rectiligne.

Jean MOREAU.

---

(1) Il est regrettable que les confédérations ouvrières ne s'associent pas à ce mouvement.

(2) Donc, où il commençait à se libérer en matière politique de l'attitude religieuse au sens péjoratif du terme qui caractérise la tradition latine !

ADIEU A GALLIENNE

En pleine discussion aussi fraternelle que passionnée et où on ne désespère pas cependant de se retrouver un jour, enfin, sur la même longueur d'onde, apprendre soudain que le partenaire de votre âge vient de tomber, comme frappé au front, et, en ouvrant la vieille revue à laquelle on a attaché sa vie depuis cinquante ans, n'y trouver que silence, là où on attendait quelque nouvelle et vive réaction, et l'avis de décès de celui qui est devenu indispensable à votre vie, en raison même de ses divergences avec vous... c'est le coup dur !

Jean DUPERRAY.

LES VIRAGES DU P.C.F. SUR LA QUESTION LAIQUE

Dans le précédent numéro, P. CHAINTRON avait étudié les fluctuations du P.C.F. sur la question de la laïcité de l'école. L'étude s'était arrêtée à 1939, à la veille de la guerre. CHAINTRON la poursuit aujourd'hui.

L'unité des démocrates durant la Résistance allait se réaliser, gommant les querelles entre « celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas ». Mais il faut reprendre la collection de « La Croix » de 1940 à 1944 pour voir combien l'Eglise a soutenu indéfectiblement le régime vichyste pour, en particulier, récupérer ce que les lois laïques lui avaient fait perdre... J. Cornec, dans son livre « Pour l'Ecole libre - Défense et illustration de la laïcité », cite le programme de Weygand au Conseil des ministres de 1940 :

« Tous les malheurs de la patrie viennent du fait que la République avait chassé Dieu de l'Ecole. Notre premier devoir sera de l'y faire rentrer... »

Pendant ce temps, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants étaient exterminés dans les camps de la mort, dont J. Rollo.

Un virage sur la laïcité 1950 - 1958
Une même route : la division de la gauche

Le 14 mars 1945, *La Croix* montrait que la Libération n'avait pas désarmé ceux qu'elle représentait.

« Il est douloureux de lire parfois, sous la plume d'écrivains catholiques, comme récemment encore à propos de la collaboration avec la C.G.T., des affirmations de respect pour les opinions matérialistes de nos adversaires. Affirmations inacceptables, disons-le sans détour ! C'est là une conclusion de philosophie kantienne, inadmisible en philosophie chrétienne. Il est affligeant de voir, aujourd'hui encore, trop d'esprits gâtés par le faux libéralisme qui régna pendant tout le XIXe siècle, et que les papes ont si souvent condamné. »

Grâce à de Gaulle, l'épiscopat qui s'était engagé globalement dans le soutien à Pétain, allait pouvoir limiter les dégâts à la Libération.

Par ailleurs, se crée le M.R.P. (Mouvement républicain populaire) dont Jean Cornec dit qu'il se trouve à ce moment investi « d'une triple mission : permettre à l'Eglise de franchir sans dommage le cap si houleux de la Libération ; l'aider à consolider sa puissance européenne ; démanteler la forteresse laïque ».

De 1948 à 1953, date officielle de la création du Comité national d'action laïque et malgré les divergences entre les partis de gauche, les militants du S.N.I. et de la F.E.N. s'engagent à fond pour empêcher les cléricaux du M.R.P. de revenir sur les lois laïques.

C'est le 17 mars 1949 qu'Henri Aigueperse, secrétaire général du S.N.I., expose les fondements de l'action du C.N.A.L. dans l'*Ecole Libératrice* :

« Bien entendu, le S.N.I., la F.E.N., la Ligue, la Fédération des parents d'élèves n'ont pas la prétention de monopoliser l'action laïque et de dresser par leurs seuls moyens un barrage efficace devant les entreprises cléricales. Ils savent que pour cela le concours de toutes les forces républicaines est indispensable. Mais comme il n'existe entre eux et l'ensemble de ces forces aucune rivalité politique ou philosophique, ils peuvent raisonnablement prétendre constituer le noyau actif autour duquel un large rassemblement peut toujours s'opérer. »

Les conclusions de la commission Langevin-Walllon, la réforme présentée par Edouard Depreux, ministre de l'Education en 1948, le projet de René Billères en 1956 : autant de propositions laïques constructives refusées par la majorité des parlementaires de l'époque.

Les années 50 seront marquées par une offensive sans précédent menée par les responsables M.R.P. sans qu'ils soient trop gênés par les ministres socialistes.

Le gouvernement Pleven institue une commission chargée de remettre en cause les institutions laïques. Le S.N.I. et la Ligue de l'Enseignement s'y opposent, immédiatement suivis par la F.E.N., la F.C.P.E., la Ligue des Droits de l'Homme et le parti radical.

Guy Mollet déclare en juin 1950 :

« Dans un esprit de conciliation et en raison des circonstances, nous avons accepté le maintien du *statu quo*. Mais, si ce *statu quo* devait être remis en cause par la demande de subventions aux écoles libres, non seulement nous nous y opposerions, mais encore nous reprendrions notre position traditionnelle. »

Nous mesurons l'importance du rôle joué en particulier par le S.N.I., seule force capable de rassembler tous les laïques dans l'unité la plus large et la plus ferme. C'est le rôle qu'il jouera également lors de la tentative de constitution de la Grande Fédération avec les cléricaux en 1965.

1950, 51, 52, 53, 54, tristes années pour la laïcité contre laquelle, cyniquement, les cléricaux vont tenter tous les mauvais coups.

En mars 1954, au bureau national du S.N.I., *Fournial*, responsable du courant communiste (ex-cégétiste) s'oppose à *Forestier* qui disait :

« Nous regrettons que des camarades aient voté contre l'inclusion de cette mention de la défense laïque dans la bataille intégrale du budget de l'Education nationale. Nous n'accepterons jamais, quant à nous, de nous taire sur ces faits sous prétexte tactique, dans une revendication d'ordre matériel à laquelle nous sommes pourtant aussi attachés que quiconque. »

En effet, depuis 1951, période de division au sein des forces de gauche, sur le tableau mondial proche d'un conflit armé, le P.C.F. avait repris sa campagne antilaïque. Il éditait dans sa collection « les Conférences éducatives du Parti communiste français », 1re série, n° 58, « *Laïcité et main tendue aux catholiques* » par Victor Jeannes (conférence faite à Nantes le 10 mars 1951). Citons :

« Laïque ou confessionnelle, l'école inculque à l'enfant les idées du nationalisme, du colonialisme, le mépris des peuples dits « inférieurs » que nous aurions « mission » de « civiliser ». »

« Nous devons nous garder de tomber dans le piège

de l'anticléricalisme bourgeois, vulgaire, qui n'est en fait qu'un moyen parmi tant d'autres de détourner l'attention des masses ouvrières du socialisme. »

Il y est tout de même rappelé :

« Pour nous, communistes, le terme laïcité a un contenu et une signification bien précise, il signifie : séparation de l'Eglise et de l'Etat, séparation de l'Eglise et de l'Ecole. »

Mais cette brochure, qui ne manque pas de reprocher aux socialistes des contacts avec des responsables catholiques, dit pourtant :

« C'est pourquoi il convient de s'arracher aux routines, aux idées fausses qui gênent encore dans l'élargissement du front de la paix et notamment de dominer l'étroitesse sectaire qui persiste dans la question laïque, étroitesse qui fait obstacle à l'union avec les grandes masses, en particulier avec les masses de travailleurs chrétiens. »

Si Victor Joannes avait su que quelques vingt-cinq ans plus tard, un sénateur communiste allait proposer la négociation avec l'Eglise à propos de la loi Guermeur, il n'aurait jamais osé reprocher à un député socialiste de l'époque d'écrire dans la *Revue Socialiste* de janvier 1950 :

« Il faut substituer au débat sur la place publique des contacts directs avec les plus hautes autorités ecclésiastiques... »

Mais, en réalité, ce n'est pas tant ces projets de contacts directs avec l'Eglise qu'il reproche à ce député, que sa conclusion sur la « nationalisation de l'enseignement ».

Et, distinguant entre les laïques et les méchants « laïcistes », il titre son paragraphe par :

« *La duperie de l'Enseignement nationalisé.* »

Au réel problème de « l'insuffisance des locaux », on oppose la « nationalisation », tout comme aujourd'hui on pose comme a priori la satisfaction des revendication de fonctionnement de l'école actuelle pour ne pas parler de la laïcité.

Victor Joannes ne s'embarrasse pas de périphrase :

« Ainsi particulièrement malfaisante est cette idée de nationalisation, car elle aboutit à placer directement entre les mains de l'Etat existant l'éducation du peuple. »

C'est ce que la droite cléricale actuelle reproche aux propositions du C.N.A.L., alors que les responsables laïques ne cessent de démontrer que nationalisation laïque n'est pas étatisation.

Neuf ans plus tard, G. Cogniot, l'adversaire violent de l'école laïque d'avant guerre, membre du C.C. du P.C.F. et de la commission des Affaires culturelles du Sénat, attaquait G. Mollet dans une conférence faite à La Roche-sur-Yon : « *Pour l'Union dans la Bataille laïque* ».

« Et c'est pour favoriser (l'enseignement confessionnel) que Guy Mollet, au dernier congrès de son parti, a si violemment attaqué le syndicat national des Instituteurs, en même temps qu'il représentait comme négative et stérile la position traditionnelle du laïque en position scolaire :

« Je dis qu'il est des solutions qu'il nous faudra aller chercher et qu'on ne peut pas plus longtemps se contenter dans ce domaine d'une attitude négative, se contenter dans ce domaine de prises de position communes avec des staliniens... » (*Populaire*, dimanche 8 novembre 1958). Puisque les staliniens sont laïques, à bas la laïcité ! »

Nos camarades communistes de 1978-79 seront sans doute sensibles à l'hommage involontaire porté ici par un de leurs illustres anciens à l'indépendance du S.N.I., et sur lequel nous reviendrons.

Leur attitude actuelle concernant la laïcité nous amènerait à penser que la formule « Puisque les socialistes sont laïques, à bas la laïcité » s'adapterait maintenant parfaitement à leurs discours.

N'est-il pas étonnant de voir que l'engagement laïque du P.C.F. n'est virulent que lorsqu'il leur donne une arme contre leurs partenaires socialistes. Mais depuis 1960 (rassemblement de Vincennes) et 1972 (colloque du C.N.A.L.), alors que l'Union des partis de gauche voyait le jour, c'est-à-dire au fur et à mesure que chacun sentait s'approcher le moment historique où les lois antilaïques pouvaient être abrogées, où la nationalisation sans concession allait progressivement pouvoir se réaliser, le P.C.F. et ses responsables syndicalistes dans l'enseignement allaient de reniement en reniement sur la question laïque.

Il ne faudrait plus s'attaquer aux lois antilaïques, ni demander leur abrogation. Ce serait de la « diversion ». Il ne faudrait plus oser « dire du mal » de l'Eglise qui dirige, de près ou de loin, plus de 90 % de l'enseignement privé en France.

Eh bien, non : la hiérarchie cléricale est une institution internationale. L'article 1374 du code du droit canonique fait toujours obligation aux parents catholiques de mettre leurs enfants dans des écoles catholiques. Le « Document sur l'école » que la congrégation romaine pour l'éducation catholique a publié le mardi 5 juillet 1977 stipule bien que : « là où les gouvernements ont compris les avantages et la nécessité d'un pluralisme scolaire qui offre diverses alternatives au système scolaire étatique..., de subventions variées, on est arrivé à des accords, des conventions, des contrats, qui tandis qu'ils garantissent aux écoles catholiques la double possibilité de conserver leur caractère spécifique et d'accomplir leur tâche de manière adéquate, les insèrent de façon plus ou moins complète dans le système scolaire national, leur assurant des conditions économiques et des droits analogues à ceux des écoles d'Etat. »

Il s'agit, comme le note le journaliste du *Monde* qui citait cet extrait (7-7-77), des principes à partir desquels doivent travailler les conférences épiscopales des différents pays.

Souvenons-nous qu'une phase de la guerre scolaire a été rallumée par le discours du Premier ministre de l'époque à Phalsbourg et que les dirigeants de l'enseignement catholique (plus du neuf dixième de l'enseignement privé) et de l'U.N.A.P.E.L. renouvelèrent, à cette occasion, une demande d'aide financière. C'était en septembre 1973.

La position du président de l'U.N.A.P.E.L. est simple : « La liberté de l'enseignement ne se négocie pas » (septembre 1977).

Celle de la direction de l'enseignement catholique est plus dangereuse puisqu'elle met en cause les moyens d'action des Fédérations de parents et syndicats des travailleurs de l'Education :

« Comment peut-il (Me Cornec) défendre le service public, alors que l'un des effets évidents, sinon l'un des buts, de la nationalisation serait de la soumettre au monopole d'influence de quelques organisations disposant du pouvoir de le paralyser » (juin 1977).

Comment cette direction peut-elle aujourd'hui justifier cette phrase :

« Pour Me Cornec, la « priorité des priorités » serait d'augmenter chaque année le budget de l'Etat de près de 10 milliards de francs lourds pour nationaliser l'enseignement privé... » alors que le renforcement du dualisme scolaire par la loi Guermeur et l'augmentation des crédits budgétaires à l'école privée enlèvent des sommes immenses au fonctionnement du service public d'éducation.

La « main tendue » s'adresse-t-elle sincèrement aux croyants comme aux incroyants *ou* à ceux-là mêmes qui sont présentés aujourd'hui comme n'ayant jamais pêché dans des virages à droite ?

Ceux-là... c'est-à-dire la hiérarchie catholique, qui, paraît-il, ne serait plus la responsable et bénéficiaire de l'enseignement privé. La mémoire de nos camarades est-elle si courte ? Comment expliquer un tel virage... en épingle à cheveux ? Est-ce sous l'influence de l'*Action catholique ouvrière* ? *La Croix* du 6 janvier 1978 publiait l'interview d'une de ses militantes :

« Les chrétiens ne vont pas au P.C. pour changer le P.C., mais leur présence ne peut pas être sans incidence », surtout qu'« il ne s'agit pas de faire une Eglise parallèle, une Eglise des ouvriers, une Eglise A.C.O., pas du tout. Mais de faire avancer l'Eglise, de la faire naître là où elle n'est pas. »

Le Parti communiste aurait-il des Davidées nouveau style ?

Alors que G. Cogniot, dans sa brochure du P.C.F. des années soixante considérait à l'époque que la formule « Fonds publics pour l'école publique, fonds privés pour l'école privée » était une formule de bon sens, en 1977, G. Marchais met en garde les municipalités communistes sur l'application de cette formule.

En 77 ! Au moment où « un mauvais coup vient d'être porté à l'école républicaine » (G. Marchais - congrès du S.N.I. à Nancy), où la nouvelle loi « ne traduit-elle pas la peur des milieux cléricaux face aux échéances électorales qui tentent, pendant qu'ils le peuvent encore, d'arracher à l'Etat le maximum de crédits ? » (A. Henry), où la libre pensée estime que le ministère de l'Education a « failli à sa mission ».

Même la C.F.D.T. du privé qui pourtant demande « que les décrets d'application ne tardent pas » (3-4-7-1977) se déclare « en total désaccord » avec certaines dispositions de la loi.

Au moment où est remise gravement en cause la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, ainsi que la liberté de conscience par la loi Guermeur, selon les termes d'un secrétaire fédéral du P.C. (Loire-Atlantique) qui explique pourquoi à Montoir les conseillers municipaux communistes votent avec la droite le maintien des subventions aux écoles privées contre les socialistes, alors qu'à d'autres endroits, Brains, Saint-Jean-de-Boisseau, leurs camarades communistes refusent une telle attitude :

« Il est vrai que, sur ces questions, il y a changement du parti communiste. Il nous faut convaincre. » (*Le Monde,* 3-4-7-1977.)

78 : Les « véritables moyens à mettre en œuvre »... pour empêcher la nationalisation laïque de l'enseignement

Nous sommes en juillet 1977, mois du « chiffrage du Programme Commun de gouvernement » par le P.C.F. Deux mois plus tard, le P.C.F. cassait l'espoir de millions de citoyens dans l'Union de la gauche et multipliait les réunions, les discours et les articles contre le P.S.

La C.G.T. et Unité et Action relayaient son action dévastatrice en faisant supporter aux structures syndicales qu'ils dominaient le poids d'un acharnement incroyable. Au nom des « véritables moyens à mettre en œuvre pour un changement réel », il fallait préférer laisser la droite passer le 19 mars, et il fallait se taire sur la nationalisation laïque de l'enseignement.

A la crise grandissante au sein du P.C.F., les dirigeants n'arrêteront plus de répéter : « il nous faut convaincre ».

En 1963, la « politique de la main tendue aux travailleurs chrétiens et aux chrétiens d'esprit démocratique » ne paraissait pas s'opposer au fait que « la laïcisation de l'enseignement peut faire l'union de tous les républicains, y compris les croyants. »

Les évêques n'avaient pas encore pris de « virage à gauche », et le colloque du C.N.A.L. de 1972 devait marquer l'accord et l'unité de toutes les forces de progrès autour d'un vaste et généreux projet laïque de nationalisation de l'enseignement avec gestion tripartite.

En octobre 1973, D. Renard écrivait dans une brochure « *Unité et Action* » :

« Nous avons tendance à penser que plutôt que l'éducation, c'est d'endoctrinement et de conditionnement qu'il faudlrait parler pour l'enseignement privé, véhicule privilégié de l'idéologie bourgeoise. »

Malgré cela, pour qui essaye de trouver une ligne conductrice dans la pensée de nos camarades, subsiste toujours une « réticence ».

Dans une autre brochure d'U.A., datant d'avril 71, et essayant, avec quelques accrocs à l'histoire (1935, 1947...) de faire un tableau des différentes tendances de la F.E.N., ses auteurs se croient obligés de préciser :

« "Unité et Action" ne réduit pas la bataille laïque à une manifestation symbolique ou à une réaction contre telle ou telle péripétie au niveau gouvernemental. C'est une bataille d'ensemble pour la défense de l'enseignement public que nous estimons nécessaire, bataille réelle susceptible de contraindre le gouvernement à des reculs, de satisfaire certaines de nos revendications urgentes. »

Le nouveau virage était amorcé.

N'est-ce pas déjà la tonalité de la motion laïque d'U.A. au congrès de Nancy de 1977 ?

Le Congrès du SNI-PEGC à Nancy et l'Humanité

Au moment même où le *Figaro* titrait « Adoptée hier par l'Assemblée nationale, la proposition Guermeur accroît l'aide de l'Etat à l'école privée » en juin 1977, le congrès national du S.N.I.-P.E.G.C. à Nancy repoussait à une grande majorité une motion « laïque » présentée par Unité et Action, et qui sanctionnait l'abandon par cette tendance de l'action laïque maintenue fermement par le congrès.

Pour l'essentiel, le « rétablissement de la laïcité et la mise en place de grand service d'éducation » était, dans la motion U.A., remis à plus tard, soumis à de « meilleures conditions permettant la nationalisation laïque de l'école ». Ces « meilleures condi-

tions » étant la satisfaction de *toutes* les revendications corporatives et pédagogique recensées par U.A. Autant dire que le langage « laïque » n'était que pure forme.

« Dans l'immédiat », U.A. ne voyait que la mise en place des conseils d'école (sic) et des déclarations très générales sur la « mise en échec », le « combat », etc. Sans parler de la phrase étonnante : « D'autre part, Pouvoir et Patronat cherchent à utiliser l'enseignement privé confessionnel et patronal à leurs propres fins. » Quelles seraient les autres fins ?

La tiédeur, les hésitations d'U.A. amenèrent ses délégués à parler de « provocation » à propos du rappel de la nationalisation laïque.

Ils trouvèrent le soutien quotidien des comptes rendus du congrès paraissant dans l'*Humanité*.

Le 30 juin 1977 :

« Comme on pouvait s'y attendre, le secrétaire général du S.N.I. a rappelé les positions de son syndicat, partie prenante dans le C.N.A.L. sur la nationalisation de l'enseignement et la laïcité. »

Comme on pouvait s'y attendre ? *L'Humanité* tient-elle de telles positions comme superflues, dépassées, rituelles ?

« La vraie liberté de l'enseignement réside dans le service public d'éducation », a pu déclarer Guy Georges. Il a rappelé que ces principes animaient les signataires du Programme commun.

En revanche, G. Georges s'est déclaré surpris par les « prises de position du secrétaire général du P.C.F. il y a un peu plus d'une semaine ».

Les remarques de l'*Humanité* à ce propos sont-elles convaincantes ? Prêtons-y attention :

« D'une part, il est bien vrai que G. Marchais, lors de son voyage en Alsace, a répondu à la question d'un journaliste qui lui demandait si les communistes couperaient les crédits à l'enseignement privé. Voici la réponse textuelle qu'a faite Georges Marchais à cette question : « Nous avons mis en garde les municipalités communistes à propos d'une telle attitude. Il y a deux millions d'enfants dans l'enseignement catholique, ce serait faire preuve d'un total esprit d'irresponsabilité tant sur le plan pratique que sur le plan moral. » Quant aux déclarations de Paul Laurent publiées par l'*Humanité*, en voici les extraits les plus significatifs : « Nous sommes des laïques... Dans le même temps, nous affirmons que notre objectif n'est absolument pas d'ouvrir une guerre scolaire contre les centaines de milliers de familles qui envoient leurs enfants à l'école confessionnelle. Nous préconisons d'aller vers la mise en œuvre des orientations du Programme commun par la voie de la concertation, du dialogue avec les intéressés... »

Le fait que G. Marchais parle ainsi en Alsace est lourd de symbole. Cela devait être rappelé par Théo Siegler, membre du bureau national, au congrès de Nancy (compte rendu paru dans l'*E.L. sup.* au n° 35 - 17-6-1977) :

« *Siegler* (Bas-Rhin) était intervenu vingt-quatre ans plus tôt, pour la première fois. C'était pour parler de la situation d'Alsace et Moselle. Sa dernière intervention, à son dernier congrès, porte aussi sur les problèmes laïques. Comment ne pas s'inquiéter des péripéties du récent pèlerinage de Georges Marchais dans le diocèse de Mgr Elchinger ! Nos camarades de l'Ouest, comme ceux de l'Est, sont réellement fondés à demander des comptes devant ces contorsions inutiles destinées à repêcher quelques poissons rouges égarés dans un bénitier. Le clan clérical déforme sciemment nos propositions sur la nationalisation. Nos principes sont connus, clairs, généreux. Le nom de Nancy doit prendre place aujourd'hui aux côtés de ceux de Saint-Dié et Plogonnec dans le combat laïque que nous menons.

La ligne de démarcation entre la droite et la gauche passe toujours par l'école laïque, pierre angulaire de la République. »

La réaction ne se fit pas attendre.

L'Humanité relatait :

« Sur la question de la nationalisation de l'enseignement, on a entendu de nombreuses interventions dont le ton n'apparaissait pas toujours mesuré. D'attaques anticommunistes (notamment contre les propos tenus en Alsace par G. Marchais) aux diatribes anticléricales, certains délégués U.I.D. ont rivalisé d'ardeur. En termes plus choisis, la « motion laïque » présentée par Michel Lasserre, président du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) reprend idées et critiques...

Une « campagne d'information et de sensibilisation de l'opinion publique » a été annoncée. Le C.N.A.L. serait chargé de sa mise en œuvre. »

Si la motion U.A. avait été adoptée, il n'y aurait certes eu aucune campagne. Le plus grave, est que cette campagne du C.N.A.L. a trouvé ses obstacles et ses freins parmi ceux qui se proclament laïques, ne veulent pas en fait s'opposer aux forces attachées au maintien de l'enseignement privé confessionnel et patronal.

Le congrès de la F.E.N., à Nantes, a, malgré ces obstacles, proclamé bien haut la nécessité d'abroger les lois antilaïques et la nationalisation de l'enseignement.

Puis ce fut le mois de mars.

Epilogue

Nous sommes en octobre 1978.

Quel nouveau virage le P.C. va-t-il prendre sur la question qui nous intéresse ? Qu'on en juge d'après l'article qui suit, extrait d'un journal communiste local (l'*Eveil* du 15-6-1978) :

« On sait qu'aux efforts quotidiennement répétés des communistes pour que la gauche se présente unie aux élections législatives de mars, le Parti socialiste a jusqu'au bout opposé un refus. M. Deprez vient de confirmer, au cours d'une réunion tenue mardi dernier, combien l'attitude du P.S. lui avait rendu service.

M. Deprez était venu à une réunion de catholiques organisée par la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul. Il voulait apaiser les inquiétudes provoquées par plusieurs dispositions du projet de plan d'occupation des sols. En fait, il a essentiellement axé son propos sur le thème : « Vous avez bien de la chance que la gauche n'ait pas gagné ! »

Comment a-t-il argumenté ? En ignorant superbement le Programme commun et les propositions communistes d'actualisation, mais en « combattant » des propositions du P.S. présentées par lui comme étant la politique de la gauche.

« Avec moi, vous n'avez rien à craindre pour les écoles religieuses, a-t-il expliqué. Mais vous savez qu'avec « la gauche », c'en aurait été fini. C'est évident quand on lit le rapport Mexandeau... Ce rapport traite de la politique du P.S. en matière d'enseignement. Il le fait en des termes qui pouvaient d'autant

plus inquiéter, que plusieurs maires socialistes, contre la volonté de leurs adjoints ou conseillers communistes, ont adopté à l'égard d'écoles privées des attitudes hostiles fort éloignées de la politique du Programme commun.

De la même façon, le maire s'est cru autorisé à dire : « Si la gauche avait gagné, c'était la municipalisation de tous les sols. »

Encore un mensonge, car précisément, dans les discussions d'actualisation du Programme commun, le Parti communiste s'est opposé à la proposition socialiste de municipalisation.

La démarche de M. Deprez rappelle celle de M. Barre, utilisant les déclarations de Michel Rocard pour combattre le S.M.I.C. à 2.40 F et priver la gauche de quelques milliers de suffrages.

Quand on sait la marge étroite avec laquelle la droite l'a emporté en mars, M. Deprez ne fait que confirmer que les refus, atermoiements du P.S. et ses abandons du Programme commun sont ceux de l'échec que des millions de travailleurs déplorent. »

Quelques interventions de leaders Unité et Action donnent à penser que l'échéance électorale passée leur permet de reparler un peu de la défense de l'école laïque. Mais poursuivant la même ligne politique depuis mars 1978, le P.C. pourra-t-il sur la question laïque adopter une position unitaire ?

Et pourtant, notre enseignement public continue d'être attaqué de toutes parts.

Notre seule certitude, c'est l'indéfectible fidélité des syndicalistes et laïques du S.N.I.-P.E.G.C., de la F.E.N., à l'idéal de l'Ecole laïque qui est l'école du peuple.

P. CHAINTRON.

A TRAVERS LES LIVRES

L'HEURE DE PROUDHON

Mais est-ce bien l'heure de Proudhon ? Oui, répondrait probablement notre camarade Pierre PALIX, auteur d'une thèse importante sur le « Goût littéraire et artistique de P.J. Proudhon ». Oui et non, répond Daniel GUERIN dans l'ouvrage dont nous rendons compte ci-dessous. Il est vrai que Proudhon se complaît dans les contradictions, celles qu'il étudie dans la société, comme celles qui fourmillent dans son œuvre même. L'auteur de ces lignes n'a pas lu suffisamment Proudhon pour se prononcer dans un sens ou dans l'autre. A la lecture de certains extraits de l'œuvre foisonnante de l'un des plus grands penseurs du 19e siècle, il serait tenté de répondre aussi par le oui et par le non. On en jugera.

Proudhon, oui et non

de Daniel GUERIN, chez Gallimard

Le livre de Guérin est surtout la présentation et le commentaire de « Carnets » inédits de Proudhon retrouvés à la bibliothèque municipale de Besançon, la ville natale du philosophe an-archiste. L'ouvrage qui comprend quatre parties, nous fait connaître la pensée (ou les pensées errantes) de Proudhon sur la Révolution française, plus précisément sur « les Hommes de la Révolution française ». Remarquons que Proudhon rédigeait ces notes vers 1850, c'est-à-dire, une soixantaine d'années après les événements de cette révolution, le même temps qui nous sépare des commencements de la révolution russe. Cette remarque n'est pas sans intérêt : sa critique vigoureuse, virulente du courant jacobin rejoint celle que nous faisons (au moins que certains d'entre nous font) du courant bolchevik. L'analogie est grande. Le jacobinisme est centralisateur, intolérant, autoritaire. Il porte en lui, selon Proudhon, la contre-révolution. Notre P.J. Proudhon n'a pas assez de hargne, d'accusations et de sarcasmes contre Robespierre et Saint-Just, ses bêtes noires. Sur sa condamnation sans nuance du jacobinisme, je crois que nous pouvons répondre « oui » à Proudhon. Ce sera sans doute plus difficile quand il nous dira quels sont « ses » hommes dans cette révolution : Mirabeau, en premier lieu, et puis d'autres que « l'histoire racontée aux enfants » nous faisait prendre pour des tièdes et des corrompus.

Mirabeau voulait-il concilier la monarchie et la révolution ? Il avait raison ! Proudhon affirme qu'il mettait la révolution d'abord. Il y va peut-être un peu fort quand il écrit : *« ... si le pouvoir est une institution immanente à l'humanité, il faut qu'il y ait, pour l'assurer, une caste et une dynastie aussi permanentes ; que par la nécessité des choses, le gouvernement ne peut être de la même espèce que le gouverné ; que les pires tyrans ont généralement surgi de la multitude tyrannisée ; que les plus honnêtes des princes ont été, généralement aussi, ceux qui comptaient la plus longue suite d'aïeux sur le trône et en qui le pouvoir était devenu une seconde nature... ».* Le proudhonien dira sans doute : oui, mais Proudhon suppose que l'humanité ne puisse se passer de pouvoir... or, lui Proudhon, combat toute forme de pouvoir. Il n'empêche que certains hommes de droite ont pu trouver leur pitance dans quelques opinions exprimées par Proudhon ; on commence à comprendre pourquoi « l'Action Française » a pu un moment former des Cercles Proudhoniens, pourquoi quelques bons proudhoniens s'y sont laissés dévoyer.

La deuxième partie du livre s'intitule : *De Proudhon à Bakounine.* Celui-ci était, de cinq ans, le cadet du premier. Ils se fréquentèrent à Paris et Bakounine, fils de noble terrien, devint le disciple de Proudhon, typographe, fils de paysans ; un disciple pas toujours respectueux mais qui ne reniait pas sa filiation. *« Proudhon père de l'autogestion »*, c'est le titre de la troisième partie de l'ouvrage de Guérin, une partie qui retiendra particulièrement l'attention des syndicalistes d'aujourd'hui, où Proudhon se montre comme le protagoniste des associations ouvrières de production et de leur développement mutuelliste. Enfin, Guérin termine son livre par un chapitre très personnel : *« Proudhon refoulé sexuel ».* Si l'on s'en tient aux extraits des « Carnets » qui nous sont soumis, il semble bien que le puritanisme furibond de Proudhon masquait une obsession sexuelle et que, peut-être, sa misogynie bien connue, son dénigrement du corps de la femme et, en quelques passages, son exaltation du corps masculin, puissent révéler un penchant à l'homosexualité. C'est du moins la thèse que défend Guérin avec une certaine force de conviction.

Le goût littéraire et artistique de P.J. Proudhon

de Pierre PALIX

Il s'agit d'une volumineuse thèse de doctorat que notre camarade PALIX a soutenue en 1975.

Nous l'avons en main et nous n'avons fait que l'aborder. Son sujet est intéressant : comment Proudhon, vrai fils du peuple, autodidacte de grande culture, voyait les choses de la littérature et de l'art.

Nous reparlerons de l'ouvrage de Pierre PALIX. Les camarades qui auraient déjà l'intérêt en éveil peuvent s'adresser directement à *Pierre Palix, La Condamine, 30, allée Beausoleil, 83160 La Valette-du-Var.*

R. G.

Florilège de la Chanson révolutionnaire de 1789 au Front populaire,

par Robert BRECY, Editions Hier et Demain, 1978, 115 F.

Vient de paraître en album relié de 300 pages, illustré de photos, dessins, gravures, fac-similés, format 27×32 cm, le *Florilège* indiqué ci-dessus. L'auteur, Robert Brécy, est connu d'un large public, celui notamment qui s'intéresse au mouvement ouvrier, connu pour ses deux publications : *La Grève générale en France*, E.D.I. Paris, 1969, et, plus encore sans doute, pour sa bibliographie devenue classique du *Mouvement syndical en France, 1871-1921*, parue en 1963. Si l'on voulait caractériser Robert Brécy historien, il conviendrait d'insister sur les trois traits dominants de son œuvre : précision, exactitude, objectivité. Ces traits définissent également le recueil qu'il offre aujourd'hui.

Je n'entreprendrai pas un compte rendu de l'ouvrage, ce qui nécessiterait un trop long développement. Mais, en quelques mots, voici le thème général et l'architecture de l'album.

Le thème : les chansons qui, de 1789 à la fin du Front populaire, ont eu, consciemment ou non, un rôle révolutionnaire puisqu'elles ont critiqué, dénoncé les institutions en place. Bien entendu, R. Brécy a dû faire un choix et n'a pu conserver les milliers de chansons prolétariennes qui ont été écrites. Du moins a-t-il mis tout en œuvre pour que les 30 chansons et plus, reproduites intégralement ou citées partiellement, de haute tenue littéraire ou d'expression maladroite, soient riches de signification sociale.

L'architecture : dans l'ensemble, les chansons apparaissent selon l'ordre chronologique durant un siècle et demi mais avec des temps forts marqués par les moments privilégiés de l'histoire ou la personnalité des auteurs, qu'il s'agisse de J.-B. Clément, d'Eugène Pottier ou de Montéhus...

Je ne détaillerai pas une période plutôt qu'une autre et je dirai seulement l'émotion que j'ai éprouvée à revivre certains moments de ma jeunesse en feuilletant la dernière partie de l'album : 1930, lorsqu'en montant au Mur des Fédérés, nous lancions à Chiappe et à ses brigades « Marchons au pas, Camarades, marchons au feu hardiment » ou encore, dans un autre genre, lorsqu'un camarade étudiant nous déclamait, sur l'air de *Mont' là-dessus*, le chant des *G.D.V.* ..., octobre 1934, et *la Commune d'Oviedo*, 1936, avec *Debout ma blonde* et nos espoirs : « Il va vers le soleil levant, notre pays »... Et puis... N'insistons pas.

Je ne prétends pas — et Robert Brécy pas plus que moi — que tout a été dit sur la chanson. L'auteur lui-même, en conclusion, espère que son travail incitera à la recherche et il fait appel à d'autres apports pour la mise au jour d'œuvres oubliées ou méconnues. A chaque jour suffit sa peine et nous devons un merci à R. Brécy d'avoir « réhabilité » la chanson sociale, d'avoir souligné et son importance comme document d'histoire et son rôle éducateur et mobilisateur, son rôle comme moyen de propagande. « Par des chansons tout commence », comme l'a dit Eugène Pottier. Et je souscris à la formule de l'auteur : « Une belle chanson sociale est poésie, musique et arme de propagande — dans l'acception noble du terme ».

J. MAITRON.

D'OU VIENT L'ARGENT ?

MOIS DE JANVIER 1979

RECETTES

Abonnements ordinaires	3.229,—	
Abonnements de soutien	2.325,—	
		5.554,—
Souscription		2.159,60
Vente au numéro		154,—
Total des recettes		7.867,60
En caisse au 1er janvier 1979		5.591,88
		13.459,48

DEPENSES

Editions Polyglottes, solde fre sept. 78	891,20
Acompte sur fre Editions polygl. oct. 78	5.000,—
Total des dépenses	5.891,20
En caisse au 31 janvier 1979	7.568,28
	13.459,48

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

De Groote (45), 100 ; Folcher (42), 100 ; G. Thomas (71), 200 ; Chambon (75), 120 ; Pellet (13), 150 ; A. Simon (38), 100 ; M. Guiraudet (75), 100 ; Aubéry (U.S.A.), 165 ; G. Lamizet (83), 90 ; Bercher (36), 100 ; Buissonnier (94), 100 ; Bailot (61), 100 ; L. Cazaubon (65), 100 ; G. Doré (79), 100 ; L. Chastan (26), 100 ; Gérodolle (73), 100 ; Lacrouts (14), 500. — Total : 2.325,—.

SOUSCRIPTION

Palix (83), 5 ; Testud (42), 30 ; M. Deck (75), 20 ; Gavard-Baton (65), 30 ; Duperray (42), 12 ; Lopez (75), 30 ; Giauffret (06), 400 ; Birocheau (79), 70 ; U.D.S. (75), 260,60 ; A. Pousot (75), 30 ; Mme Costentin (94), 140 ; Anonyme (75), 100 ; Ragot (44), 50 ; E. Perrot (29), 10 ; P. Boissel (07), 50 ; H. Bernard (13), 10 ; Duperray (42), 12. — Total : 2.159,60.

LETTRE D'AMÉRIQUE

Le Guatemala est ce petit pays d'Amérique Centrale, situé immédiatement au Sud du Mexique, en pleine zone tropicale. Il s'ouvre par 185 km de côtes sur la mer Caraïbe, côté atlantique et par 269 km de côtes sur l'Océan Pacifique, ce qui lui a toujours permis l'écoulement rapide de ses produits sur le marché mondial. Sa superficie recouvrirait moins du cinquième de celle de France et encore ce n'est guère que sur le tiers de ce territoire que se concentre la population estimée aujourd'hui à 5.600.000 habitants. Les plaines côtières ne sont pas toutes assainies et cultivées, aussi est-ce sur les hauts-plateaux et dans les hautes vallées des cordillières et des sierras que se concentre la population. Les montagnes du Guatemala sont des montagnes jeunes où les volcans en activité abondent. Aussi, périodiquement, depuis la conquête espagnole, commencée en 1524 par Pedro Alvarado, un des lieutenants de Cortès, la chronique a-t-elle enregistré les récits de la destruction des villes importantes du pays par des tremblements de terre d'une grande intensité. Le 11 septembre 1541, un séisme particulièrement violent causait la rupture du cratère du volcan *Agna* où, comme son nom l'indique, une grande réserve d'eau s'était accumulée. Une avalanche liquide déferla sur la capitale d'alors (aujourd'hui Cuidad Vieja) et la détruisit de fond en comble. Le 29 juillet 1773, c'était le tour de la nouvelle capitale, établie à quelques kilomètres de là, de voir les somptueux édifices religieux, érigés par les ordres monastiques, s'effondrer. A partir du 15 décembre 1917 une série de tremblements de terre détruisit la capitale actuelle établie à douze kilomètres à vol d'oiseau d'Antigua, la capitale abandonnée en 1773. Miguel Angel ASTURIAS, le grand écrivain guatémaltèque en a donné de saisissantes descriptions. Le 4 février 1976, un nouveau tremblement de terre causa des dommages considérables dans toute la zone peuplée du pays, en particulier dans le secteur métropolitain construit pourtant dans une vallée largement ouverte.

Le visiteur européen ne peut s'empêcher de se demander ce qui peut bien maintenir une population aussi importante sur ce territoire peu sécurisant, où la misère est très visible partout, dans les villes comme dans les campagnes, où règne l'inégalité la plus choquante, et où la vie politique est fort instable et de plus d'habitude brutalement répressive.

La première réponse à cette question doit être recherchée, je crois, dans la composition même de la population. Plus de la moitié de celle-ci est formée par les descendants directs des Mayas qui occupaient le pays avant la conquête espagnole. Après plus de quatre cents ans de présence « blanche » ils ont conservé leur costume — dérivé des uniformes que portaient les soldats espagnols au XVI[e] siècle — leurs coutumes et leurs langues.

Ils vivent à proximité des autres éléments de la population mais leur mode de subsistance (la culture du maïs), leur style de vie, familial et communautaire, n'ont pas encore été supplantés par les manières de faire « modernes ». On voit encore partout, au Guatemala, de petits Indiens (les hommes ne dépassent guère 1,50 m), vêtus de rouge et de noir, pliés sous une charge de 150 livres, porter, au trot, sur des distances considérables les marchandises qu'ils viennent livrer au marché.

Si les Indiens sont si nombreux, si actifs, si prolifiques aujourd'hui encore ce n'est sans doute pas aux conquérants espagnols, à leurs descendants et leurs successeurs qu'ils le doivent. Le Père Bartholomé de las Cases, l'ami des indigènes, écrivait, peu de temps après la conquête du Guatemala : « Alvaracio, ses frères et leurs compagnons ont tué de quatre à cinq millions de naturels entre 1524 et 1540. Et ils continuent de détruire et de dévaster ce qui était l'un des royaumes les plus heureux du monde ». La petite bande des conquérants — ils étaient moins de cinq cents dans le pays — parvint à ce résultat atroce en lançant les Indiens les uns contre les autres. Comme le ravitaillement manquait, ils encourageaient l'anthropophagie et bien des femmes et des enfants furent tués et rôtis, devant les leurs, pour faire les frais d'un festin. Les survivants, qui n'avaient d'autre univers que les montagnes et les forêts de leur pays natal, y demeurèrent et y demeurent encore, toujours exploités par les « blancs » et les « métis » qui forment les deux autres catégories essentielles de la population guatémaltèque.

Les « métis » qu'on appelle en Amérique centrale les « Ladinos » sont tous ces gens, partiellement occidentalisés, dans les veines desquels coule une proportion importante de sang indien, qui vivent très près des Indiens, qu'habituellement ils exploitent tout en les méprisant. Etre un « Ladino » signifie d'ailleurs moins appartenir à une race hybride que participer d'un certain état d'esprit. Le « Ladino » est, avant tout, un déraciné, un mécontent, à la recherche d'une identité qui se refuse. Il s'habille à l'occidentale mais il n'est pas vraiment partie intégrante de la société blanche. Il n'a plus ni culture ni milieu qui lui soient propres. C'est un isolé qui n'a confiance en personne ni dans ses compatriotes ni dans les membres de sa famille ni en lui-même. L'Indien, lui, a conservé une vie communautaire active et une moralité, particulière mais rigoureuse. L'Indien est honnête et sa conception de la communauté (Cofradia) est profondément démocratique : personne ne donne ni ne reçoit d'ordres, personne n'est dénoncé à cause de ses échecs, mais chacun garde un sens très vif de sa responsabilité envers la collectivité. L'Indien ne cherche nullement à exploiter les autres et, s'il est pauvre, sa vie n'est pas dépourvue de rythme et de beauté, grâce à son sens artistique et à son goût des cérémonies spectaculaires. L'Eglise catholique a très habilement su tirer parti de ces tendances de l'Indien qui s'est montré sensible à bien des aspects du rite romain sans pour cela abandonner ses pratiques religieuses ancestrales.

La comparaison entre la structure de la société guatémaltèque et celle de la France est possible, mais non sans précautions. Ce qu'il y a de plus comparable, sans doute, ce sont les classes dirigeantes des deux pays, car l'internationale capitaliste s'est organisée, unifiée, homogénéisée d'une façon beau-

coup plus effective et fonctionnelle que la largement mythique internationale ouvrière. Au Guatemala les activités modernes, produisant pour le marché mondial, sont toutes contrôlées par des blancs, descendants d'Espagnols ou d'Européens d'implantation plus ou moins ancienne. Ce sont eux qui possèdent les plantations de café, de sucre, de bananes et de coton qui produisent pour l'exportation. Ce sont eux également qui conrôlent l'exploitation de la *sapodilla*, sève qui constitue l'ingrédient de base de la gomme à mâcher, et aussi des bois rares et des mines métallifères dont l'exploitation a pris récemment un nouvel essor. La compagnie américaine *United Fruit* a perdu beaucoup de son importance au Guatemala depuis les années soixante, ayant déplacé ses opérations vers l'Equateur. De plus le rôle qu'elle a joué dans les troubles politiques traversés par le pays jusqu'en 1954 aurait été grandement exagéré par les capitalistes locaux trop heureux de pouvoir faire porter toute la responsabilité des crises économiques et sociales à une seule entreprise, étrangère de surcroît. Il y a en effet, au Guatemala, quelques familles très riches, telles celle des Herrera (café), des Castillo (brasseries), des Pivarál (élevage), des Weinberg (banque), qui jouent un rôle important dans les affaires du pays, bien qu'elles ne les dominent pas à la manière des Somoza au Nicaragua. A leurs côtés, on compte un certain nombre d'Américains mais surtout d'Allemands, très actifs dans la culture et le commerce du café, qui constituent la classe dominante qui désigne et recrute les cadres supérieurs, politiques, militaires, policiers et universitaires du pays. C'est, somme toute, une classe assez semblable à notre propre classe dirigeante en France, qui sait fort bien tenir à l'écart des responsabilités et des postes importants tout ce qui ne pense pas bien et pourrait constituer un danger pour l'ordre établi. Au Guatemala, camme en France, ce n'est pas seulement une différence de race ou de pigmentation, de culture, de religion, de connaissances et de talents qui rend l'accès des « Ladinos » ou petits bourgeois prolétarisés à la classe dirigeante difficile, sinon impossible, c'est surtout une question d'attitude. En effet au Guatemala cela est particulièrement visible où de nombreux dirigeants politiques et militaires d'ascendance indienne ont fait de belles carrières, tant qu'ils n'ont pas contesté ni mis en cause l'état de choses établi, la répartition de la propriété et de la fortune dans une société hautement inégalitaire. Les « Ladinos » sont perçus tantôt comme constituant la base d'une petite bourgeoisie montante, tantôt comme un prolétariat en haillons, entassé dans les bidonvilles des banlieues urbaines. A parcourir le Guatemala on retire l'impression qu'ils sont probablement l'un et l'autre, en proportions égales. En effet le petit commerce, qu'on pourrait presque appeler un micro-commerce tant il est miniaturisé, semble occuper une partie importante de la population. Magasins et boutiques bordent les rues, les places et les trottoirs du centre de la ville fourmillent d'éventaires et sont parcourues inlassablement par des colporteurs, hommes, femmes et enfants qui proposent avec insistance au passant fruits, légumes, nourritures chaudes, boissons glacées, tissus, articles et services divers dont ceux, bien sûr, des omniprésents cireurs de chaussures. Et tout cela se passe, sous un soleil éclatant, dans le bruit, la poussière, les vapeurs d'essence, l'odeur des tortillas, des tamalès et autres nourritures exotiques rôtissant sur des braseros. A côté de cette nuée de très petits commerçants indépendants, on voit une population de « Ladinos » souvent plus jeunes qui est employée dans les magasins et les bureaux. Ceux-ci sont, en général, plus visiblement « occidentalisés ». Un coup d'œil sur les « offres d'emploi » du journal local révèle très vite qu'ils ne reçoivent que de très bas salaires, tandis qu'un employé de bureau commence à environ 850 F. Ces salaires sont ceux pratiqués dans la capitale, dans les villes de moindre importance et dans les campagnes ils peuvent être considérablement plus bas.

Pierre AUBERY.

(à suivre)

APPEL DES ÉDITIONS SYNDICALISTES

Ne serait-il pas souhaitable de redonner de l'activité aux Editions Syndicalistes depuis trop longtemps en sommeil par suite d'insuffisance de fonds ? La publication de brochures d'un prix de revient peu élevé et par conséquent vendues à des prix très abordables permettrait de mieux faire connaître les courants de pensée du syndicalisme révolutionnaire. Un projet est actuellement à l'étude, mais pour entreprendre sa réalisation, il faudrait avoir la certitude, au départ, de toucher au moins trois ou quatre centaines d'acheteurs et il serait aussi indispensable que des amis aident à faire face, par des avances sur livraison, aux quelques quinze cent francs de premier frais. Qu'en pensez-vous, amis lecteurs et fidèles abonnés de la R.P. ? Vos avis, suggestions et encouragements seront les bienvenus.

En premier lieu, c'est la brochure de Griffuelhes : **L'Action syndicaliste** qui serait envisagée. Son coût serait de 17 F, expédition en sus. Les commandes peuvent être adressées aux Editions Syndicalistes, 21, rue Jean-Robert, 75018 Paris - Compte Chèque Postal 21764-88 Paris.

Imprimerie « E.P. », 232, rue de Charenton, 75012 Paris
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le directeur de la publication : Raymond GUILLORE
Commission paritaire : n° 22 071